

Préfet de la Charente

## Fiche synthétique - Commune de Marcillac-Lanville

### Informations sur les risques naturels, miniers et technologiques

Pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

#### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°

du

15 JUIN 2016

mis à jour le

#### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPR n ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n				oui <input checked="" type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
Approuvé et Modifié (PPRI Bassin de la Charente de Montignac à Mansle)	date	02/09/2002	aléa		Inondation
		14/09/2004			
Approuvé (PPRI de l'Aume et de la Couture)	date	11/03/2016	aléa		Inondation
	date		aléa		
	date		aléa		
	date		aléa		

#### Les documents de référence sont :

Règlement et carte réglementaire du PPR inondation bassin de la Charente de Montignac à Mansle	Consultable sur Internet	<input checked="" type="checkbox"/>
Règlement et zonage réglementaire du PPR inondation Aume et Couture	Consultable sur Internet	<input checked="" type="checkbox"/>
Arrêté préfectoral approuvant le PPR inondation Aume et Couture	Consultable sur Internet	<input checked="" type="checkbox"/>
	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

#### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPR m ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m oui  non

#### 4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui  non

date	effet
date	effet
date	effet

#### Les documents de référence sont :

	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

#### 5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4, D 563-8-1 et R 125-23 du code de l'environnement

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte zone 5	Moyenne zone 4	Modérée zone 3	Faible zone 2	Très faible Zone 1
			<input checked="" type="checkbox"/>	

### pièces jointes

#### 6. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Pour mémoire, extrait du zonage réglementaire du PPRI déjà publié sur le site internet de la préfecture et communiqué à la commune en 2006

Plan du zonage réglementaire du PPR inondation Aume et Couture approuvé

Carte départementale du risque sismique

#### 7. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : 15 JUIN 2016

Le Préfet de la Charente

